

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité QUE :

Le Conseil de la MRC de Matawinie a adopté, lors de la séance ordinaire du 20 mai 2026, le Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) du territoire public intramunicipal de la MRC de Matawinie.

Plus précisément, le PAFIO, rédigé par la MRC de Matawinie, contient les secteurs d'interventions où sont planifiées, conformément au Plan tactique (PAFIT), la récolte de bois ou la réalisation d'autres activités d'aménagement forestier qui auront lieu sur le territoire public intramunicipal (TPI) pour les cinq prochaines années. Les secteurs concernés par le PAFIO sont situés dans les municipalités de Saint-Donat, de Notre-Dame-de-la-Merci et de Rawdon.

Les représentants du Service d'aménagement de la MRC de Matawinie tiendront des assemblées publiques de consultation ainsi qu'une consultation publique virtuelle entre le 24 août et le 18 septembre 2026. Lors de ces assemblées, le projet ci-dessus mentionné sera expliqué et les personnes désirant s'exprimer seront entendues.

Assemblée 1	MRC de Matawinie 3184, 1 ^{re} Avenue, Rawdon (Québec) J0K 1S0	8 septembre 2026	15h30 à 20h30
Assemblée 2	Salle Jules-St-Georges 490, rue Principale, Saint-Donat (Québec) J0T 2C0	15 septembre 2026	15h30 à 20h30

**Sur le Web, plateforme de consultation publique du 24 août au 18
septembre 2026 : <https://matawinieconsulte.ca/>**

Le PAFIO, dans sa version intégrale, est disponible pour consultation au bureau administratif de la MRC de Matawinie.

Donné à Rawdon, ce 16 juillet 2026.

Édith Gravel
Directrice générale et
greffière-trésorière